

DELIBERATION
de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
de l'Université de Bourgogne

Séance du 7 juillet 2020

Délibération n° 2020 - 07/07/2020 – 3

Désignation de représentants au sein de différents conseils et commissions

- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne,
- VU le code de l'éducation,
- VU les statuts du Service commun de documentation (SCD)
- VU les statuts du Service universitaire des activités physiques et sportives (SUA PS)
- VU les statuts de l'Institut de recherche en mathématiques (IREM)
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne du 27 mai 2008 relative à la composition de la commission d'appel d'offres
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 23 novembre 2011 approuvant le fonctionnement de la sous-commission du Budget et des Investissements
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 6 septembre 2013 approuvant la composition de la commission des Statuts
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 26 mars 2018 approuvant la mise en place et la composition de la commission Europe et International
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 29 avril 2019 relative à la contribution vie étudiante et campus (CVEC)
- VU la délibération du conseil d'administration de l'université de Bourgogne en date du 23 septembre 2019 approuvant la création de la commission Bio diversité et Campus

Effectif statutaire : 41
Membres en exercice : 37
Quorum : 19

Membres présents : 23
Membres représentés : 11
Total : 34

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire de l'Université de Bourgogne, après en avoir délibéré, **désigne les représentants des personnels et des étudiants au sein des différents conseils et commissions**

➤ **CONSEIL DOCUMENTAIRE DU SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION (SCD)**

Un représentant des étudiants au titre de la Commission de la formation et de la vie universitaire (proposition devant être validée par le Conseil d'Administration)

- **Julie GUYONNET : élue avec 34 voix pour (unanimité)**

➤ **CONSEIL DES SPORTS DU SERVICE UNIVERSITAIRE DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES (SUAPS)**

Un représentant des étudiants de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- Sara TAMIZET : élue avec 34 voix pour (unanimité)

➤ **CONSEIL DU CENTRE DE PREVENTION ET DE SANTE DE L'UNIVERSITE DE BOURGOGNE (CPSU)**

Deux représentants des personnels BIATSS de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- Pascale AUROUX : élue avec 34 voix pour (unanimité)
- Véronique LAHAIE : élue avec 34 voix pour (unanimité)

Deux représentants des enseignants-chercheurs de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- Éric BOURILLOT : élu avec 34 voix pour (unanimité)
- Maryse GAIMARD : élue avec 34 voix pour (unanimité)

Deux représentants des étudiants de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- Chloé BARATON : élue avec 34 voix pour (unanimité)
- Audrey LECANTE : élue avec 34 voix pour (unanimité)

➤ **CONSEIL DE GESTION DE L'INSTITUT DE RECHERCHE EN MATHEMATIQUES (IREM)**

Un représentant des enseignants-chercheurs de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- Christelle SEREE-CHAUSSINAND : élue avec 34 voix pour (unanimité)

➤ **SOUS-COMMISSION BUDGET ET INVESTISSEMENT**

Un membre titulaire de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- Sara TAMIZET élue avec 17 voix pour

Un membre suppléant de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- Toni LABAT élu avec 17 voix pour

➤ **COMMISSION « EUROPE ET INTERNATIONAL »**

Un représentant des étudiants (désignation par le Conseil d'Administration)

- Mathieu HOUILLIEZ : élu avec 34 voix pour (unanimité)

➤ **COMMISSION « BIODIVERSITE ET CAMPUS »**

Un représentant non étudiant de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- Pascale AUROUX : élue avec 34 voix pour (unanimité)

➤ **COMMISSION VIE ETUDIANTE ET DE CAMPUS (CVEC)**

Six représentants des étudiants de la Commission de la formation et de la vie universitaire

- **Simon BARRET**
- **Paul BERNARD**
- **Léa CLOUZOT**
- **Julie GUYONNET**
- **Louis OCTOBON**
- **Vincent MICONNET**

Élus avec 34 voix pour (unanimité)

Dijon, le 24 août 2020

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Vincent THOMAS



Délibération transmise au Recteur de la région académique de Bourgogne
Franche-Comté, Chancelier de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement